

Titre du projet : Évaluation sommative de l'initiative du Fonds de secours aux victimes du séisme au Népal (FSVSN)

A. MODIFICATION

1. **REPLACER** les critères d'évaluation technique cotés C1.5 de la section 5 Critères d'évaluation par ce qui suit :

Expertise en égalités des sexes

À l'aide du formulaire TECH-6, *Curriculum Vitae du personnel proposé*, le soumissionnaire doit démontrer qu'un membre de l'équipe principale d'évaluation proposée possède l'expertise suivante en **égalité des sexes** :

A. Études (maximum 2 points)

Le personnel proposé possédant l'expertise technique en égalité des sexes devrait avoir au moins un diplôme d'un établissement d'enseignement reconnu dans un domaine lié à l'égalité des sexes.

Les points seront alloués au soumissionnaire en fonction du plus haut niveau d'études pertinent :

- Baccalauréat avec spécialisation dans les questions d'égalité des sexes : **1 point**
- Maîtrise ou doctorat avec spécialisation dans les questions d'égalité des sexes : **2 points**

2. **REPLACER** la section Instructions à l'intention des soumissionnaires du FORMULAIRE FIN-1A COÛT DU PERSONNEL PRÉVU PAR LE SOUMISSIONNAIRE DE LA section 3 Proposition financière par ce qui suit :

Instructions à l'intention des soumissionnaires

Le soumissionnaire doit proposer un tarif journalier ferme tout compris et un niveau d'effort (NE) prévu pour tous les postes du personnel qu'il a désigné dans sa méthodologie.

Le nombre de jours-personnes pour l'équipe principale d'évaluation du projet est de 120 jours-personnes.

Le soumissionnaire doit proposer une équipe principale d'évaluation comprenant un chef d'équipe et un méthodologue sur le terrain.

Le soumissionnaire peut ajouter d'autres membres à l'équipe principale d'évaluation en fonction de la méthodologie qu'il propose. Ces postes supplémentaires sont ceux de statisticien, de spécialiste en EAH/CED et de spécialiste en genre. Le soumissionnaire peut proposer d'ajouter quelques-uns ou l'ensemble de ces postes supplémentaires.

Le NE proposé pour tous les postes proposés doit totaliser 120 jours. Par exemple, le NE du chef d'équipe d'évaluation et d'un méthodologue sur le terrain peut être de 30 jours chacun, alors que

celui du statisticien, du spécialiste en EAH/CED et du spécialiste en genre peut être de 20 jours chacun.

B. QUESTIONS ET RÉPONSES

Question 1	Dans la section 1, nous devons fournir des exemples de deux projets à l'aide du formulaire TECH-4 Expérience du personnel proposé. Quels sont les membres du personnel proposé pour qui une expérience doit être fournie? S'agit-il du chef d'équipe pour les deux projets? Du méthodologue sur le terrain pour les deux projets? D'une expérience pour chacun d'eux? Des exemples qui peuvent concerner ou non l'un des membres principaux de l'équipe d'évaluation? L'expérience concerne-t-elle celle du chef d'équipe proposé ou du méthodologue sur le terrain proposé ?
Réponse 1	Il peut s'agir de n'importe quel membre de l'équipe; notez cependant qu'à la page 61, le chef d'équipe doit avoir l'« expérience de mandats d'évaluation similaires à celui-ci. »

Question 2	Les critères d'évaluation cotés précisés à la section C1.2 semblent uniquement concerner le méthodologue sur le terrain; en général, les chefs d'équipe d'évaluation n'ont pas cette expérience particulière (p. ex., élaborer un manuel de base de données pour l'assurance de la qualité locale et le nettoyage des données). Cela signifie-t-il que la soumission ne vise pas à fournir des exemples de projet pour le chef d'équipe proposé (comme la plupart des soumissions d'évaluation d'AMC)?
Réponse 2	Ces éléments ont été inclus parce qu'ils feront probablement partie de la tâche d'évaluation. Le chef d'équipe pourrait ne pas posséder cette expertise particulière, mais s'il a dirigé des projets antérieurs qui comportaient ces éléments (avec l'aide d'un membre de l'équipe possédant cette expertise), cette expérience sera prise en compte. On ne tiendra pas compte, cependant, des projets antérieurs comportant ces éléments, mais pour lesquels le chef d'équipe proposé dans le cadre de la présente soumission constituait un simple membre de l'équipe ne disposant pas de l'expertise nécessaire.

Question 3	Dans la section C1.1 c), les seuls points pouvant être accordés concernent les affectations d'une valeur supérieure à 300 000 dollars; il n'y a pas d'échelle d'attribution des points. Veuillez fournir des précisions.
Réponse 3	C'est exact. Dans ce cas, c'est 0 ou 5 points. Les soumissionnaires seront jugés selon les mêmes critères afin que les règles du jeu soient les mêmes pour tout le monde.

Question 4	Dans la section C1.5, on indique que l'équipe principale d'évaluation doit détenir une expertise en nutrition, mais des points sont attribués pour l'expertise en matière d'égalité des sexes. Veuillez fournir des précisions.
Réponse 4	Il s'agit d'une erreur typographique. Il devrait s'agir d'une expertise en matière d'égalité des sexes plutôt que d'une expertise en nutrition. Voir la modification 1 ci-dessus.

Question 5	Dans le formulaire FIN-1A, il est indiqué que « [l]e nombre de jours-personnes pour l'équipe principale d'évaluation du projet bonifiée est de 120 jours-personnes. » Pourriez-vous préciser ce que signifie « bonifiée »? Il est également indiqué que « le
-------------------	--

Addendum 1

SEL. : 2019-P-0022430-1

	NE pour tous les postes proposés doit totaliser 120 jours. » Pouvons-nous proposer plus de jours, ou le NE doit-il totaliser exactement 120 jours?
Réponse 5	Le mot « bonifiée » est une coquille. Le nombre de jours-personnes pour l'équipe principale d'évaluation du projet est de 120 jours-personnes. Voir la modification 1 ci-dessus.
Question 6	Dans le formulaire Tech-5A, l'équipe de l'assurance qualité est indépendante de l'équipe principale d'évaluation et de l'équipe de collecte des données sur le terrain. L'équipe d'évaluation principale et l'équipe de collecte des données sur le terrain peuvent-elles jouer le rôle d'équipe de l'assurance qualité – l'un des postes de l'équipe de collecte des données sur le terrain est-il celui de spécialiste local de la qualité des données?
Réponse 6	Le formulaire Tech-5A n'est qu'un guide – c'est au soumissionnaire de proposer la structure organisationnelle de l'équipe.

C. Toutes les autres modalités de la DP demeurent inchangées.